



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport

CIGEPS

Session ordinaire et réunion conjointe
avec le Conseil consultatif permanent (CCP)

Monaco
Novotel Monte Carlo
26-27 février 2016

Distribution limitée

CIGEPS/2016/INF
PARIS, le 20 avril 2016
Original anglais

RAPPORT FINAL

Résumé

Contexte : Le présent rapport offre un résumé des débats qui ont eu lieu durant la session ordinaire du CIGEPS, tenue conjointement avec la réunion du CCP à Monaco les 26 et 27 février 2016. Les points inscrits à l'ordre du jour étaient centrés sur les préparatifs de la 6^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI) et sur l'adhésion au CCP.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1 Discours de bienvenue de la Sous-Directrice générale

1. La session ordinaire 2016 du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS), qui s'est tenue conjointement avec la réunion du Conseil consultatif permanent (CCP), a été ouverte par Mme Nada Al-Nashif, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines. Elle a commencé par remercier le Président sortant du CIGEPS, M. Arnaldo Fuxa, pour les réalisations du Comité pendant son mandat. Mme Al-Nashif a également remercié les hôtes de la réunion pour les conditions remarquables mises à disposition, ainsi que pour le soutien politique, moral et matériel décisif apporté par la Principauté de Monaco lors de la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport. Mme Al-Nashif s'est félicitée de la diversité opportune des participants, soulignant la contribution fondamentale des membres du CCP aux travaux du Comité. Elle a salué les nouveaux membres du CIGEPS élus lors de la 38^e session de la Conférence générale : Madagascar, la Malaisie, le Mexique, Oman et l'Ukraine. Mme Al-Nashif a souligné que, ces dernières années, la population s'intéressait de plus en plus à l'élaboration de politiques dans le domaine du sport et de l'activité physique, et a cité trois facteurs à cet égard. Premièrement, la recherche scientifique a montré que le sport et l'activité physique entraînaient d'importantes retombées économiques et permettaient notamment de réaliser des économies sur les budgets de santé publique, ce qui incitait les gouvernements à envisager d'investir dans l'activité physique. Deuxièmement, l'éducation aux valeurs physiques et sportives jouait un rôle fondamental dans un contexte social toujours mis à mal par les inégalités, la discrimination, l'exclusion, l'insécurité et la violence. Troisièmement, les grandes organisations sportives traversaient une crise profonde en termes de légitimité et de crédibilité due à leur non-respect des normes de bonne gouvernance. Mme Al-Nashif a souligné que la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport représentait une avancée dans ce contexte. Dans la perspective de la 6^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI), elle a encouragé les membres du CIGEPS à utiliser ce projet commun comme point de départ pour favoriser la mise en place d'actions mesurables à tous les niveaux.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER

2. Lorsqu'elle a présenté le point 2 concernant l'adoption de l'ordre du jour et du calendrier, Mme Al-Nashif a indiqué à l'assemblée que S. A. S. le Prince Albert II de Monaco prononcerait un discours un peu plus tard et a proposé d'apporter quelques ajustements au calendrier. Elle a souhaité la bienvenue aux représentants des Gouvernements de la Belgique et du Japon, du Commonwealth, du Conseil de l'Europe, de la Swiss Academy for Development, de Women Sport International et d'UNI World Athletes. À sa demande, il n'a pas été fait d'objection à la participation, en qualité d'observateurs, de ces représentants à la session. À la demande du Danemark, un point supplémentaire a été inscrit à l'ordre du jour et dans le calendrier au sujet de la gouvernance du CIGEPS, comme indiqué dans le document [CIGEPS/2016/Doc.1](#). L'ordre du jour et le calendrier amendés ont été adoptés par consensus.

RÉSOLUTION CIGEPS/2016/1

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document [CIGEPS/2016/Doc.1](#),
2. *Adopte* l'ordre du jour et le calendrier tels qu'amendés.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU PRÉSIDENT

3. Mme Al-Nashif est ensuite passée au point 3 relatif à l'élection des vice-présidents et du président du CIGEPS. En vertu de l'article 6 des Statuts du CIGEPS (Élection du président et des vice-présidents), le Comité élit un président et cinq vice-présidents, en tenant dûment compte

d'une répartition géographique équitable. Le président et les vice-présidents font fonction de coordonnateurs pour les régions auxquelles ils appartiennent.

4. Les membres du CIGEPS ont été invités à faire des suggestions pour le poste de président. Suite à une proposition faite par le Congo et appuyée par l'Allemagne, l'Afrique du Sud a été élue présidente par acclamation. Les vice-présidents suivants ont été élus par consensus : la Turquie pour le Groupe I ; l'Ukraine pour le Groupe II ; la Colombie pour le Groupe III ; Oman pour le Groupe V(b). La candidature de Madagascar à la vice-présidence n'a pu être prise en considération, conformément au Règlement intérieur, puisque l'Afrique du Sud, qui appartenait à la même région, avait été élue présidente.

5. M. Gert C. Oosthuizen, Vice-Ministre du sport et des loisirs de la République d'Afrique du Sud et Président nouvellement élu du CIGEPS, a pris la parole. Il a rendu hommage au Président sortant, M. Arnaldo Fuxa (Cuba), pour son dévouement au Comité lors de son mandat et a remercié les États membres de leur soutien.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR (REPRISE) : OUVERTURE DE LA RÉUNION

6. Mme Al-Nashif a souhaité la bienvenue à S. A. S. le Prince Albert II de Monaco à l'ouverture de la session et a réitéré sa gratitude à l'égard de la Principauté de Monaco et du Comité olympique de Monaco pour leur générosité et leur hospitalité. Elle a salué la mobilisation active et efficace de Monaco s'agissant de relever les défis mondiaux présents et à venir, comme le montraient ses contributions à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique, ainsi qu'à la protection des ressources marines. Elle a rappelé le rôle particulier de S. A. S., qui était membre du CIO, Président du Comité national olympique, athlète olympique à cinq reprises, Président d'un club de football de niveau international et sportif enthousiaste, ainsi que la passion du sport présente à Monaco. Résultat concret de cet engagement, en 2014, le Comité international olympique a adopté à Monaco l'Agenda olympique 2020, dans lequel la famille olympique reconnaissait la responsabilité sociale et le rôle politique du sport « au service de la société ». Mme Al-Nashif a souligné les liens entre ce document et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, dans lequel les États reconnaissent le rôle important joué par le sport en tant qu'« élément » du développement durable et de la paix. Elle a également souligné que Monaco avait apporté un soutien déterminant à la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport.

7. Mme Al-Nashif a fait observer que la Conférence MINEPS VI représenterait une excellente occasion pour le CIGEPS et l'UNESCO de renforcer l'orientation, le but, la pertinence et l'impact de ce qui avait été accompli. Elle a remercié la Fédération de Russie de son offre d'accueillir la Conférence MINEPS VI à Kazan en juin 2017. Elle a rappelé que le CIGEPS, lors de sa session extraordinaire en 2015, avait recommandé d'axer MINEPS VI sur la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin et de la Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport. Elle a également rappelé que, lorsqu'elle avait adopté la Charte révisée en novembre 2015, la Conférence générale de l'UNESCO s'était prononcée en faveur de l'élaboration d'un cadre commun pour le suivi de la Déclaration et de la Charte révisée. Elle a souligné que la Conférence MINEPS VI aurait à relever un défi spécifique, celui de préciser les prérogatives respectives des différents partenaires publics, du mouvement sportif et de la société civile, ainsi qu'à définir des modèles de collaboration multipartite stratégique. D'autre part, elle a reconnu le rôle important que les membres du Conseil consultatif permanent avaient joué au CIGEPS en apportant le point de vue d'experts, en assurant un contrôle de la qualité et en procédant à un examen objectif et fiable.

8. M. Arnaldo Fuxa, Président sortant du CIGEPS, a remercié les autorités de la Principauté de Monaco de leur précieuse contribution à l'organisation de la réunion, ainsi que de leur coopération de longue date avec le CIGEPS. M. Fuxa a brièvement rappelé les résultats de l'étude menée sur les réformes du CIGEPS visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du Comité, tels que la participation structurée du CCP à ses activités. Il a souligné le haut niveau atteint par la Conférence MINEPS V, que ce soit en termes de préparation, de participation ou de résultats, du

fait, principalement, du processus de préparation qui avait inclus des discussions approfondies au niveau régional et plusieurs réunions préparatoires. La création d'un observatoire du sport et les actions menées conjointement avec la Fédération internationale de natation (FINA) afin de mettre au point le programme « La natation pour tous – La natation pour la vie », ont été citées comme des mesures efficaces dans le cadre du suivi de la Conférence MINEPS V. En conclusion, il a réaffirmé sa volonté de coopérer avec le CIGEPS et le Secrétariat de l'UNESCO pour aider à consolider davantage le rôle du Comité à l'échelle mondiale et à favoriser le développement de l'éducation physique, de l'activité physique, du sport et, en particulier, de la formation de ressources humaines spécialisées à travers le monde.

9. S. A. S. le Prince Albert II de Monaco a souhaité la bienvenue aux délégués en Principauté de Monaco et a salué le CIGEPS et son Président sortant pour les succès obtenus sous son mandat, notamment la Conférence MINEPS V et la révision de la Charte. Il a souligné à quel point la Charte révisée réorientait le débat international sur le renforcement de la gouvernance du sport. Pour cette raison, il a insisté sur le fait que la réponse à apporter aux défis rencontrés dans le domaine du sport devait avoir une dimension internationale. S. A. S. s'est félicitée de la portée mondiale de la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport (2005), ratifiée par Monaco en 2006, laquelle constituait un outil efficace pour faire en sorte que le sport reste propre. Rappelant son histoire personnelle, S. A. S. a réaffirmé son profond attachement à la défense des valeurs multidimensionnelles du sport en tant que vecteur de paix, de développement et d'inclusion sociale pour les jeunes, dans nos sociétés qui traversaient actuellement une grave crise. En outre, il a mis en avant le rôle éducatif majeur du sport dans les sociétés du point de vue du respect des autres. La Principauté de Monaco soutenait cette vision des choses à travers la mise en place d'infrastructures modernes, reflétant un plein engagement en faveur de la pratique du sport, et à travers l'accueil d'amateurs au sein de nombreuses associations, ainsi que de professionnels du sport de haut niveau. Pendant 50 ans, Monaco avait mis en œuvre une politique ambitieuse visant à renforcer le rôle du sport dans les programmes scolaires, ce qui incluait des investissements dans les équipements sportifs et le recrutement d'enseignants de qualité. Il a été rappelé que Monaco accueillait de nombreux événements et réunions sportifs internationaux, tels que la session 2014 du CIO au cours de laquelle l'Agenda olympique 2020 avait été adopté. En conclusion, S. A. S. a indiqué aux délégués que Monaco avait récemment présenté une résolution sur le sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui l'avait adoptée. Dans cette résolution, le rôle du sport dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) était explicitement cité. S. A. S. a terminé en souhaitant aux participants une réunion productive et un agréable séjour en Principauté.

10. Au nom de la Directrice générale de l'UNESCO et du CIGEPS, Mme Al-Nashif a remis à S. A. S. la médaille spéciale créée à l'occasion du 70^e anniversaire de l'UNESCO.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS EN COURS

5.1 Présentation par le représentant de la Directrice générale de l'UNESCO ([CIGEPS/2016/Doc.2](#))

11. M. Alexander Schischlik, Chef de la Section de la jeunesse et des sports, a donné un aperçu des principales mesures prises dans le cadre du programme sur le sport depuis l'élaboration du rapport d'activité figurant dans le document [38 C/REP/17](#). L'adoption de la Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport (document [38 C/47](#)) par la Conférence générale à sa 38^e session a été rappelée, tout comme la création, avec le soutien financier de Monaco, d'une page Web dédiée et d'un kit médiatique visant à promouvoir la Charte révisée. M. Schischlik a indiqué que, conformément à la [résolution 38 C/43](#) de la Conférence générale, l'élaboration d'un cadre commun pour le suivi des politiques sportives nationales serait le thème central de la Conférence MINEPS VI. En outre, il a annoncé que la Conférence générale, à sa 38^e session, avait proclamé le 20 septembre Journée internationale du sport universitaire par sa [résolution 38 C/44](#). L'UNESCO coopérerait avec la Fédération internationale du sport universitaire (FISU) pour organiser les célébrations de la première édition de cette Journée en 2017.

Concernant le programme relatif à une éducation physique de qualité, les derniers préparatifs avaient eu lieu en vue du lancement dans quatre pays pilotes (Afrique du Sud, Fidji, Mexique et Zambie) des « Directives à l'intention des décideurs », en coopération avec des partenaires du système des Nations Unies, et avec le soutien financier du CIO et de Nike. En 2016, l'UNESCO et ses partenaires de projet accompagneraient les pays pilotes dans la mise en conformité de leurs politiques nationales avec les Directives relatives à l'éducation physique de qualité. En outre, un coordonnateur national serait chargé dans chaque pays de diriger les éléments de fond de la révision des politiques et d'assurer la liaison entre les ministères concernés et le partenaire chef de file. Le processus de révision des politiques, qui comprendrait des mécanismes multi-participatifs et inclusifs, serait rigoureusement surveillé et évalué aux niveaux national et international. Le document politique révisé bénéficierait ensuite des contributions et du savoir-faire des pays participant à des examens par les pairs. Il a été ajouté que toutes les activités entreprises pendant la révision des politiques seraient appuyées par une stratégie de communication globale associant des athlètes ambassadeurs, afin de renforcer le rayonnement du projet à travers le monde.

12. Des informations ont été données aux membres au sujet du Partenariat pour l'éducation, qui bénéficiait du soutien financier de la Fédération de Russie et dans le cadre duquel le Secrétariat s'associait avec le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS), le Comité international pour le Fair-Play (CIFP), le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (CIP) et l'Agence mondiale antidopage (AMA). Le partenariat visait à aider les enseignants à respecter les exigences des programmes scolaires en créant un support pédagogique pluridisciplinaire relatif aux valeurs du sport à l'appui du développement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie. Ce support devrait être achevé au cours du second semestre 2016. M. Schischlik a ajouté qu'en parallèle, le Secrétariat de l'UNESCO avait mis au point une série de matériels complémentaires : une vidéo sur l'éducation aux valeurs par le sport, une infographie, une page Web et un album de photographies agrémenté de témoignages illustrant les valeurs du sport en action, au niveau communautaire.

3.2 Présentations par les membres du CIGEPS

13. La parole a été donnée aux représentants des États membres pour qu'ils récapitulent les principales avancées survenues à l'échelon national dans le domaine sportif depuis la session ordinaire du CIGEPS de 2014, en soulignant plus particulièrement les mesures concrètes prises dans le cadre de la promotion et de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin adoptée par la Conférence MINEPS V, ainsi que de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport révisée, adoptée par la Conférence générale à sa 38^e session.

14. L'**Ukraine** a signalé plusieurs avancées importantes en matière de politiques et de pratiques dans le sport professionnel. Plusieurs succès récents d'athlètes olympiques et la rénovation d'installations sportives ont été soulignés. La réforme relative à l'autonomie des fédérations sportives nationales et la mise en œuvre d'un plan d'action élaboré par le Ministère de la jeunesse et des sports en coopération avec l'UNESCO ont été mentionnés. Le développement des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées a été signalé comme une priorité, tout comme la promotion de l'intégrité et des valeurs éthiques du sport : en 2015, des règles nationales de lutte contre le dopage avaient été mises en place et la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives avait été signée.

15. L'**Afrique du Sud** a présenté sa participation active au suivi de la Conférence MINEPS V. Par le biais du Plan national de développement, du Livre blanc sur le sport et les loisirs et du Plan national pour le sport et les loisirs, une attention particulière était accordée à l'accès au sport des individus issus des communautés défavorisées ainsi que de groupes spécifiques tels que les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Le programme « Active Nation » et les programmes régionaux de centres pour le sport et les loisirs avaient jusqu'alors bénéficié à plus de 1,3 million de participants actifs, issus principalement des zones rurales. Le sport à l'école constituait une priorité du Gouvernement sud-africain et les succès d'initiatives encourageant l'inclusion et soutenant des talents sportifs chez des enfants grâce à des bourses ministérielles ont

été mentionnés. L'Afrique du Sud avait été sélectionnée pour servir de pays pilote du programme de l'UNESCO sur l'éducation physique de qualité. Dans ce cadre, un plan d'action relatif à la mise en œuvre avait été finalisé et le projet serait lancé en 2016. Au sujet de l'intégrité du sport, un code de conduite destiné aux sportifs sud-africains avait été achevé. Il indiquait la conduite attendue des athlètes et donnait notamment un ensemble de principes et de normes pour lesquels ils pouvaient avoir à rendre des comptes lorsqu'ils représentaient l'Afrique du Sud à l'occasion d'un événement sportif. La mobilisation contre le dopage était le fait de l'Institut sud-africain pour un sport sans dopage en coopération avec l'Agence mondiale antidopage (AMA). En conclusion, le représentant a suggéré que le site Web du CIGEPS devrait intégrer un lien vers les plans stratégiques des gouvernements, en vue du partage de documents politiques de haut niveau et de la diffusion de bonnes pratiques.

16. La **Colombie** a présenté dans les grandes lignes plusieurs initiatives, notamment sa participation à l'atelier sur la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin en Asie et dans le Pacifique qui s'était tenu aux Fidji en 2015. L'Observatoire des politiques sportives pour la région Amérique latine-Caraïbes avait été créé dans le cadre du suivi de la Conférence MINEPS V. Il contribuait à diffuser et à promouvoir la Déclaration de Berlin aux niveaux régional et national grâce à une synergie entre les ministères des sports, les organisations sportives, les comités nationaux olympiques et les universités. Les politiques et programmes en matière de sport y étaient répertoriés selon trois grandes catégories : sport, éducation physique et activité physique. À l'issue de la deuxième réunion de suivi de la Conférence MINEPS V, qui s'était tenue à Montevideo en 2014, il avait été annoncé que la deuxième phase de l'Observatoire serait consacrée aux statistiques et indicateurs permettant de mesurer la participation à l'éducation physique et à l'activité physique, ainsi que les investissements publics associés. Une réunion des observatoires du sport se tiendrait à Medellin les 13 et 14 septembre 2016 pour accélérer et améliorer le suivi de la Déclaration de Berlin. Dans le cadre des préparatifs de la Conférence MINEPS VI, la Colombie accueillerait à Bogota, les 7 et 9 septembre 2016, le premier Sommet sur les programmes gouvernementaux d'activité physique de la région Amérique latine et Caraïbes. Cette réunion viserait principalement à renforcer et accélérer la lutte contre l'inactivité physique dans la région.

17. Le **Brésil** a confirmé sa volonté de protéger et de promouvoir l'inclusion et la diversité dans le sport en organisant la première édition des Jeux autochtones internationaux. Le pays accueillerait les Jeux olympiques 2016 à Rio. Les autorités étaient pleinement mobilisées pour garantir la sécurité et la santé de tous les participants et visiteurs (cf. présentation des Jeux sous XX).

18. L'**Indonésie** a présenté une série d'avancées récentes dans la mise en œuvre de politiques relatives à l'activité physique et au sport. La fréquence des cours d'éducation physique à l'école avait été accrue pour limiter les modes de vie sédentaires, réduire la violence et la toxicomanie. Le représentant a signalé que les programmes scolaires d'éducation physique et sportive étaient évalués régulièrement de façon à en améliorer la qualité, le contenu et l'offre, afin de soutenir un développement harmonieux et le perfectionnement des compétences. Une attention particulière était accordée à la qualité des enseignants, qui étaient constamment évalués par le biais d'un test de compétences. Plusieurs compétitions sportives étaient organisées, notamment de sports et jeux traditionnels, lesquels représentaient un aspect essentiel de la culture indonésienne et étaient donc particulièrement pertinents pour les programmes d'éducation physique et sportive. En conclusion, l'Indonésie a annoncé qu'elle accueillerait les 6^e Jeux mondiaux pour tous de la TAFISA du 6 au 12 octobre 2016 et a invité les États membres du CIGEPS à y participer.

19. Le **Danemark** a présenté l'accord global portant sur les questions de politiques sportives, qui avait été signé par les acteurs de mouvements divers, ainsi que la législation mise en place pour aider l'organisation nationale antidopage à adopter le Code mondial antidopage révisé. La lutte contre la manipulation des compétitions sportives constituait un autre domaine prioritaire, et une législation visant à pénaliser la corruption et les pots-de-vin dans le sport était examinée pour adoption. En outre, une plate-forme nationale consacrée à la question de la manipulation des compétitions sportives serait créée au sein de l'organisation nationale antidopage. Une campagne

de grande ampleur visant à lutter contre le trucage des matchs était organisée pour encourager les individus à signaler tout trucage auprès de la plate-forme nationale. Suite à l'augmentation de son budget de 60 %, l'organisation nationale antidopage était chargée de tâches supplémentaires en matière d'enquête et de recherche d'informations sur des cas liés au dopage. Des projets avaient été mis en place avec des municipalités afin de favoriser des modes de vie sains chez les enfants. Afin d'instaurer un apprentissage actif, le temps consacré à l'activité physique dans les écoles avait été accru. Une organisation avait été créée pour la planification et la promotion des grands événements sportifs.

20. L'**Allemagne** a présenté un résumé de diverses initiatives menées dans le cadre du suivi de la Conférence MINEPS V. En octobre 2015, le Ministère allemand de l'intérieur a accueilli un colloque bilatéral avec l'État d'Israël sur les « Possibilités et les enjeux dans le sport » ; il a en outre organisé un festival culturel sur le football féminin et une conférence internationale de femmes entraîneurs. La Confédération olympique et sportive allemande (DOSB), conjointement avec le Département de l'égalité des chances et de la diversité, avait mené à bien un projet d'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes, ainsi qu'un programme de mentorat et le projet de l'UE intitulé SCORE, portant sur l'égalité hommes-femmes dans le domaine de l'entraînement sportif. Un portail Internet nommé « Des champions verts 2.0 pour des événements sportifs durables » avait été créé pour aborder la question de la durabilité de l'organisation des grands événements sportifs. L'Allemagne était à la tête du groupe d'experts de l'UE sur la dimension économique du sport, qui devait établir des recommandations sur le legs social et environnemental des événements sportifs et améliorer l'acceptation par le public des événements sportifs. La volonté du pays de préserver l'intégrité du sport était attestée par la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, ainsi que par l'élaboration de principes directeurs et de critères au niveau national. En 2015, l'Allemagne avait adopté sa première loi antidopage et il a été annoncé que, suivant l'exemple du Danemark, le pays souhaitait sanctionner le délit de simple possession de produits dopants et l'auto-dopage.

21. **Madagascar** a présenté la modernisation et la réforme de son système d'éducation physique. Confronté à une pénurie de 10 000 enseignants, le pays avait pour priorités de recruter et de former des professeurs d'éducation physique. Un projet visant à créer l'Académie nationale du sport avait été mené à bien en collaboration avec l'Université de Madagascar. La lutte contre le dopage constituait une autre priorité. Les activités entreprises dans ce domaine incluaient un atelier récent et un programme scolaire. Une attention particulière était accordée à la mise en place de partenariats internationaux et, à cet égard, la synergie avec la République populaire démocratique de Corée dans le cadre du « Sport pour tous au service de la paix, de l'éducation, de l'environnement et du développement » a été mentionnée. La première édition des « Jeux nationaux des agriculteurs » se déroulerait dans la région de Vakinankaratra en 2016 sous le patronage du CIEPSS et de la TAFISA.

22. Les activités du **Congo** avaient principalement concerné les personnes handicapées avec la création d'un comité paralympique, l'organisation du premier championnat pour personnes handicapées dans plusieurs disciplines, ainsi que l'incitation des athlètes handicapés à participer à la 11^e édition des Jeux africains. En outre, une loi protégeant les personnes handicapées avait été adoptée et un séminaire du Comité international paralympique (IPC) avait été organisé dans le cadre d'un accord de partenariat. Concernant la question de la bonne gouvernance, le Congo avait créé un organisme pour la conciliation et l'arbitrage dans le sport (CICAS), qui coopérait avec le Comité national olympique. Le représentant a noté que l'organisation des Jeux africains et de festivals nationaux permettait au pays d'acquérir un potentiel important en termes d'infrastructures pour l'accueil d'activités physiques et d'événements sportifs. La création de l'Organisation régionale antidopage (ORAD), notamment chargée de sensibiliser les jeunes, témoignait de la volonté du Congo de protéger l'intégrité du sport. Le pays coopérait actuellement avec le Bureau national de l'UNESCO pour définir un programme de promotion et de diffusion de la Charte révisée.

23. L'**Azerbaïdjan** a présenté le succès récent de la première édition des Jeux européens qu'il avait accueilli à Bakou, en 2015, et qui constituait un tournant dans le processus visant à améliorer

le développement global du sport en Europe. L'événement avait duré 60 jours, couvert 20 sports, et impliqué 6 000 athlètes venus des 50 pays membres du Comité olympique européen. Une attention particulière avait été accordée à l'héritage de cet événement, considéré comme un exemple de la meilleure façon d'allouer des ressources humaines, financières et administratives : toutes les installations sportives avaient été mises à la disposition des clubs de sport du pays. Le représentant de l'Azerbaïdjan a rappelé que le pays avait aussi accueilli d'autres événements sportifs majeurs tels que la Coupe du monde d'échecs. En 2016, le pays accueillerait le Grand prix d'Europe de Formule 1 et l'Olympiade d'échecs ; en 2017, les Jeux de la solidarité islamique et en 2020, les quarts de finale et des matches de groupe du Championnat européen de football de l'UEFA.

24. La **République islamique d'Iran** a noté qu'une priorité essentielle pour le pays avait été le lien entre le sport et l'environnement. Le représentant a mentionné particulièrement le rôle actif du pays lors de la COP-21, lorsque la nécessité d'impliquer des champions du sport et de les faire participer à la promotion des valeurs du sport était apparue. Les fédérations avaient été invitées à proposer des athlètes qui seraient sélectionnés en tant qu'ambassadeurs du sport et de l'environnement, dans le cadre de la coopération entre le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'environnement. L'importance du sport en tant que moyen de développer un sentiment d'unité régionale et nationale a été soulignée et le représentant a informé les délégués que plusieurs compétitions sportives impliquant différentes régions du pays étaient organisées.

25. **Oman** a décrit sommairement la poursuite du développement de programmes utilisant le sport et l'éducation physique comme des facteurs clés du développement durable, ainsi que la poursuite de l'investissement dans ces programmes. Le rôle important du sport en tant que droit de tous les êtres humains et l'intérêt majeur des sports traditionnels en tant que patrimoine culturel immatériel ont été mis en avant. Le Sultanat d'Oman avait accueilli de nombreuses compétitions sportives régionales et plusieurs finales internationales. Le représentant a souligné la nécessité d'échanger des expériences et des bonnes pratiques entre pays et a insisté sur le rôle joué par le CIGEPS en matière de fourniture de conseils techniques.

26. Le représentant du **Qatar** a informé les membres des principaux événements sportifs accueillis par le pays, tels que le Championnat du monde de handball masculin en 2016, les championnats du monde de cyclisme en 2017, les championnats du monde d'athlétisme en 2019, la Coupe du monde de la FIFA en 2022 et les championnats du monde de natation de la FINA en 2023. Il a insisté sur les retombées positives potentielles du sport dans l'ensemble de la région. À cet égard, un centre de formation appelé « Passerelles » était créé pour former tous les jeunes des pays du Moyen-Orient qui voulaient devenir bénévoles au Qatar pendant la Coupe du monde de la FIFA. En outre, le représentant a indiqué aux délégués qu'une fédération « Sport pour tous » avait été créée en 2015 pour encourager les personnes de tout âge à faire du sport, et pour lutter contre les modes de vie sédentaires et l'obésité.

27. La **Turquie** a noté que le Ministère du sport s'était engagé à reproduire des aspects importants de la Charte révisée dans la Constitution, notamment à inclure l'accès au sport parmi les droits humains fondamentaux. La Turquie souhaitait renforcer l'organisation turque antidopage et le laboratoire de contrôle antidopage. S'agissant de la mise en œuvre de l'éducation physique et des activités physiques, il a été souligné que le pays appliquait le programme « Vie active 2020 » en élaborant des principes directeurs nationaux en matière d'activité physique, en formant les prestataires de soins de santé, en diffusant des programmes et publicités télévisés et en améliorant les activités physiques hors programme à l'école. En outre, le représentant a présenté l'accord conclu entre le Ministère de la santé et le Ministère de l'éducation, dans le cadre duquel plusieurs municipalités et universités distribueraient un million de vélos. Il a indiqué qu'une attention constante était portée à la formation des professeurs d'éducation physique, ainsi qu'au fait d'inciter les médecins généralistes à prescrire de l'exercice physique à des patients sédentaires.

28. La **Malaisie** souhaitait devenir rapidement une nation sportive. Seulement 30 % de la population participaient à des activités sportives et, selon le programme national, au moins 50 %

des Malaisiens devraient pratiquer un sport d'ici à 2020 (Vision 200). Conscients de l'intérêt du sport pour améliorer la productivité, en plus de promouvoir le bien-être et des modes de vie sains, le Ministère de la jeunesse et des sports et le Ministère de l'éducation développaient une synergie de grande valeur pour mettre en place à moindre coût des modes de vie sains, conformément à la stratégie nationale « Blue Ocean ». Rappelant la législation nationale existante (Loi de 1997 relative au développement des sports et Politique nationale de 2009 relative aux sports), le représentant de la Malaisie a expliqué que son pays s'était engagé à créer une culture du sport, en particulier en améliorant la participation des jeunes. La Malaisie visait à créer une base pour l'excellence dans le sport, en fournissant des installations sportives et ainsi en développant le sport comme une industrie dans le cadre d'une approche durable.

3.3 Présentations par les membres du Conseil consultatif permanent (CCP) et par d'autres observateurs

29. Les membres du CCP ont fait le point sur leurs activités nationales et internationales. Le Secrétariat a mis en avant la participation de 20 personnes représentant 16 organisations membres du CCP pour montrer la passion de ces membres et leur volonté de coopérer plus étroitement avec les gouvernements dans les domaines du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique. La nécessité pour les membres du CCP de continuer de s'impliquer dans la conduite de la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin et de la Charte internationale révisée a également été mise en avant.

30. **L'Agence mondiale antidopage (AMA)** avait pris une part active dans la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, et en avait fait la promotion auprès de ses principales parties prenantes. S'agissant de l'éducation, un partenariat avait été mis en place avec l'UNESCO et plusieurs membres du CCP pour renforcer la collaboration et la recherche. L'AMA était le principal partenaire de l'UNESCO dans la lutte contre le dopage. En particulier, l'Agence appuyait les demandes au Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport. En outre, elle encourageait les États membres de l'UNESCO à ratifier la Convention internationale contre le dopage dans le sport et à la mettre en œuvre avec l'aide de ses bureaux régionaux, des membres du Conseil de fondation et des organisations régionales antidopage (ORAD). Les membres du CIGEPS ont été invités à encourager leurs autorités à remplir le questionnaire d'auto-évaluation en ligne « AdLogic », car il n'avait pas encore été rempli par 42 États parties à la Convention. La participation de l'AMA aux préparatifs de la Conférence MINEPS VI concernait la totalité des questions relatives à l'intégrité du sport, et l'Agence invitait particulièrement les États membres à reconnaître l'importance des enquêtes et du renseignement en tant qu'instruments essentiels de la lutte contre le dopage. En conséquence, les gouvernements étaient appelés à mettre en place des mesures visant à permettre aux autorités publiques et aux organisations antidopage de partager des informations. En outre, l'AMA organisait des ateliers pour former les organisations antidopage à collecter des informations sur la base de lignes directrices spécifiques élaborées à cette fin.

31. Le **Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS)** avait participé activement à la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, ainsi qu'à l'élaboration de la publication « L'éducation physique de qualité (EPQ). Directives à l'intention des décideurs ». En tant que membre de différents groupes de travail de l'Union européenne sur la bonne gouvernance, l'amélioration de la santé, l'activité physique et la dimension économique du sport, le CIEPSS s'employait à élaborer un outil destiné à promouvoir les valeurs liées au sport au-delà des cours d'éducation physique. En tant que membre de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe, le CIEPSS collaborait activement avec les gouvernements, ainsi qu'avec les spécialistes et les instituts de formation au niveau local, pour assurer l'efficacité et la durabilité de la mise en œuvre des programmes. Conjointement avec le Comité international paralympique, le Ministère brésilien du sport, le Comité national paralympique du Brésil et l'Université fédérale de Sao Paulo, le CIEPSS organiserait en septembre 2016, à Santos, la Convention internationale sur la science, l'éducation et la médecine dans le sport.

32. Le **Comité international olympique (CIO)** avait assuré la promotion de la Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport au sein du Mouvement olympique. Il a reconnu que la Charte révisée était un succès même s'il n'avait pas été trouvé de consensus sur la question de l'autonomie du sport. Le CIO soutenait les Directives relatives à l'éducation physique de qualité en versant une contribution financière à quatre pays pilotes, en apportant une contribution technique dans le cadre de plusieurs interventions en coopération avec le groupe international de coordination, les comités nationaux olympiques, les académies nationales olympiques et le Réseau relatif à l'éducation olympique, ainsi qu'en favorisant la communication par le biais de plates-formes médiatiques. Le CIO avait mené un plaidoyer, en particulier devant l'Assemblée générale des Nations Unies, pour que le sport, l'activité physique et l'éducation physique soient pris en considération dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les recommandations de l'Agenda olympique 2020 concernant l'héritage durable des Jeux olympiques devraient produire des résultats positifs à Tokyo en 2020. Le CIO a réaffirmé sa volonté de préserver l'intégrité du sport, notamment par le biais d'un fonds spécial pour la recherche innovante sur des stratégies de lutte contre le dopage et le prolongement de la collaboration avec l'AMA sur l'optimisation du système de contrôle antidopage et la coordination entre les organes de renseignement. Pour le CIO, la bonne gouvernance constituait un élément important pour régler la question de la crédibilité des organisations sportives, et il travaillait avec ses membres afin d'assurer le respect des principes de bonne gouvernance et de garantir un suivi et une évaluation conformes à ces principes. Le CIO se consacrait pleinement à promouvoir la présence des femmes dans le sport, notamment par des campagnes de sensibilisation encourageant l'accès au sport des jeunes filles et des femmes et l'accès des femmes aux postes de direction.

33. L'**Organisation mondiale de la santé (OMS)** a brièvement rendu compte de sa coopération avec l'UNESCO et l'UNICEF sur les Directives relatives à l'éducation physique de qualité appliquées à titre expérimental aux Fidji, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et le Ministère de la jeunesse et des sports. Les États manifestaient un intérêt sincère pour les Directives et le Mexique a été présenté comme le prochain pays potentiel pour leur mise en œuvre. L'OMS élaborait actuellement de nouvelles trousse d'information sur l'activité physique destinées en particulier aux écoles.

34. Le **Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (UNOSDP)** avait promu la Déclaration de Berlin et la Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport grâce à des publications en ligne. Le Bureau avait récemment participé à des consultations informelles au Siège de l'UNESCO afin d'examiner le cadre commun pour la mise en œuvre de la Charte et la Déclaration de Berlin. Le Bureau avait pris part à l'organisation d'une réunion thématique sur les moyens d'utiliser le pouvoir du sport pour lutter contre la violence sexiste, qui s'était tenue à Genève en 2014 dans le cadre du suivi de la Conférence MINEPS V. Il avait également pris part à l'examen du rapport final 2015 du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme sur la possibilité d'utiliser le sport et l'idéal olympique pour promouvoir les droits de l'homme pour tous et renforcer le respect universel de ces droits.

35. L'**Association des comités nationaux olympiques (ACNO)**, qui réunissait 205 comités nationaux olympiques (CNO) du monde entier, s'est réjoui du fait que le statut de « relations officielles avec l'UNESCO » lui ait été octroyé en janvier 2016. Le représentant de l'ACNO a annoncé qu'un accord de principe avait été conclu avec le Secrétariat de l'UNESCO pour mettre en place une coopération visant à renforcer la collaboration entre les CNO et les gouvernements au niveau des pays. L'ACNO a souligné l'importance d'une consultation interne constante avec le CIO afin d'éviter tout chevauchement de leurs activités et de partager des informations sur les activités en cours des deux côtés.

36. La **Fédération internationale de natation (FINA)** a présenté aux délégués le programme « La natation pour tous – La natation pour la vie », conçu pour réduire les statistiques inquiétantes relatives aux noyades (selon le Rapport mondial 2014 de l'OMS sur les noyades, 372 000 personnes meurent noyées chaque année). Le programme « La natation pour tous – La natation pour la vie » serait mené en étroite coopération avec le CIO, l'ONU et des organisations du

système des Nations Unies telles que l'UNESCO et l'OMS, ainsi que des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Il se fondait sur la responsabilité sociale commune à l'égard des personnes qui n'étaient pas encore familiarisées avec l'eau et risquaient leur vie.

37. La **Fédération internationale du sport universitaire (FISU)** a salué la proclamation par la Conférence générale de l'UNESCO de la Journée internationale du sport universitaire qui serait célébrée le 20 septembre, et a confirmé qu'elle promouvrait activement cette journée dès 2016. En collaboration avec l'AMA, la FISU avait élaboré des matériels pédagogiques qui étaient mis gratuitement à la disposition des universités et des enseignants. Dans le cadre du suivi de la Conférence MINEPS V, la FISU avait fait la promotion de la Charte révisée auprès de ses 170 membres. Elle s'est félicitée du choix du lieu de la Conférence MINEPS VI, qui se tiendrait à Kazan dans la continuité des Jeux universitaires de 2013, et a confirmé sa participation active aux préparatifs de la Conférence. D'autre part, la FISU a annoncé son intention d'établir un accord-cadre avec l'UNESCO. La Fédération était pleinement engagée en faveur de politiques relatives à l'égalité des sexes dans le sport : elle prenait part à un groupe d'étude du Conseil de l'Europe pour la création d'indicateurs relatifs à la participation des femmes dans les activités sportives, et participerait à la Conférence mondiale du Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI) en 2018.

38. Le **Comité international pour le Fair-Play (CIFP)** avait élaboré des programmes éducatifs sur le fair-play adaptés aux jeunes athlètes âgés de 15 à 18 ans. Il a présenté le Programme de sensibilisation au fair-play, lequel visait à promouvoir les valeurs du fair-play et à mieux faire comprendre cette notion et son application à la vie quotidienne des athlètes. Le programme, qui avait atteint des milliers de jeunes par le biais des Jeux olympiques de la jeunesse, consistait en jeux interactifs et en activités fondées sur le travail en équipe. En outre, le CIFP prenait part au Partenariat pour l'éducation lancé par l'UNESCO avec plusieurs membres du CCP et organisait des manifestations annuelles à l'échelle mondiale pour mettre en avant et célébrer les actes de fair-play, ainsi que des conférences visant à diffuser les valeurs liées à l'esprit sportif. Il avait également pris part aux 2^e Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse à Lillehammer.

39. Le **Comité international Pierre de Coubertin** a présenté ses réalisations récentes, toujours conformes aux principes et valeurs de l'UNESCO, et ciblant en particulier le renforcement du rôle du sport en tant qu'instrument de paix. En 2015, des représentants du monde entier ont participé au 10^e Forum de la jeunesse Pierre de Coubertin, qui était axé sur l'expérience des valeurs sportives dans la pratique. Des comités nationaux Pierre de Coubertin avaient été créés dans plusieurs pays pour diffuser le message et les valeurs incarnés et promus par le fondateur du Comité international olympique et père des Jeux olympiques modernes. En partenariat avec le CIO, le Comité international Pierre de Coubertin avait créé plusieurs écoles Pierre de Coubertin dans différents pays, et organisé plusieurs conférences.

40. Le **Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI)** a présenté ses activités locales au Botswana, telles que la participation à l'initiative « HeForShe For Sport », une campagne de solidarité d'ONU-Femmes qui mobilisait les hommes en tant qu'alliés aux fins de l'égalité des sexes. En outre, le GTI était partenaire de la campagne mondiale de lutte contre le harcèlement sexuel « It's on us », et prenait part aux campagnes nationales destinées à augmenter la prise en considération des questions liées à l'égalité des sexes dans le sport. Le GTI avait contribué à « l'héritage de l'Afrique » en constituant un groupe de travail technique composé de participants issus de différentes régions. Le GTI organisait la Conférence sur les femmes et le sport en Afrique, qui se tiendrait les 13 et 14 octobre 2016, ainsi que la Conférence nationale sur les femmes et le sport les 23 et 24 mars 2016, dans le but de créer une culture du sport durable fondée sur l'égalité entre les sexes. Le GTI travaillait en partenariat avec d'autres organisations, notamment la Women Sport Leadership Academy (WSLA), la TAFISA, ONU-Femmes, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCF), TSE Consulting, l'American College of Sports Medicine (ACSM), WomenSport International (WSI), la Women's Sport Foundation (WSF), l'UNOSDP et Global Action Initiative. La prochaine conférence mondiale du GTI se tiendrait du 17 au 20 mai 2018 à Gaborone et aurait pour thème « Décidez du futur, prenez part au changement ». D'ici à 2018, le GTI s'était engagé à obtenir 200 signataires de plus pour la

Déclaration de Brighton plus Helsinki sur les femmes et le sport (2014), qui en comptait alors 453. Le GTI participait à des campagnes visant à encourager l'activité physique, en partenariat avec le Ministère de la santé du Botswana, et a annoncé le lancement d'une « journée de la remise en forme » le 5 mars. Le modèle « Designed to Move » (Conçu pour bouger) de la TAFISA serait adopté en 2016 et le Programme de mentorat et d'encadrement des jeunes athlètes féminines (MEMPROW) serait lancé en même temps que la formation du Réseau des jeunes du Botswana dans le sport.

41. **Peace and Sport** adaptait des outils de programmes spécifiques aux divers environnements sociaux. Un exemple concret était le projet mené sur le terrain dans le camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie, dans le cadre duquel le sport aidait les filles à gagner en confiance. Peace and Sport contribuait à former des éducateurs, des enseignants et des bénévoles impliqués dans la promotion de la paix au travers d'activités sportives. Le principal événement mis en place par cette organisation était le Forum international Peace and Sport, dont la prochaine édition se tiendrait du 23 au 25 novembre 2016 à Monaco en présence de plus de 500 responsables internationaux. Les délégués ont été invités à agir à l'occasion de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, célébrée le 6 avril 2016. L'organisation Peace and Sport jouait un rôle de chef de file dans les célébrations de cette Journée, notamment par le biais de sa plateforme Internet april6.org et de sa campagne « White Card ».

42. **L'Association pour le sport pour tous - International (TAFISA)** avait récemment achevé un projet mené avec la Commission européenne sur les jeux traditionnels pour enfants et s'employait désormais à organiser les Jeux mondiaux Sport pour tous, qui se tiendraient en Indonésie en octobre 2016 sous le patronage du CIO, en coopération avec l'UNESCO. Concernant la Conférence MINEPS VI, le représentant de la TAFISA a suggéré qu'une journée spéciale soit consacrée aux jeux et sports traditionnels, en tenant compte de l'impressionnant patrimoine russe à cet égard. La TAFISA s'était engagée à mettre en avant le rôle des villes actives dans la lutte contre l'inactivité physique et l'obésité par l'utilisation renforcée des espaces publics urbains. À cet égard, le représentant a présenté le projet « Designed to move » (Conçu pour bouger), mené en coopération avec Nike, et le programme mené avec le CIO sur le développement des villes actives. Un atelier international avait été organisé avec plusieurs grandes villes au sujet de la normalisation des critères ISO utilisés pour qualifier les villes axées sur le sport pour tous selon un processus progressif. La TAFISA a annoncé le lancement d'un programme intitulé « Take back your streets » visant à reprendre possession des espaces non bâtis.

43. La **Fédération mondiale de l'industrie d'articles de sport (WFSGI)** a présenté les activités menées sur l'éducation physique de qualité par l'industrie du sport, conjointement avec des experts, des partenaires et des responsables d'écoles, pour que les enfants bougent avant, pendant et après les cours. Le représentant a cité l'exemple du programme « Let's Move! Active Schools » qui a créé un mouvement en faveur d'écoles privilégiant l'activité physique à travers 50 États des États-Unis. Il a également cité le cas du Programme « Hexathlon » élaboré par Mizuno au Japon, dans le cadre duquel des équipements sportifs étaient fournis aux enfants dans une perspective globale d'amusement. Le représentant a mentionné les partenariats établis par Nike avec le Ministère chinois de l'éducation, ainsi qu'avec le Brésil, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et la Fédération de Russie dans le but de soutenir des programmes d'éducation physique de qualité. Le « Boks Programme », créé par la Fondation Reebok pour lutter contre l'inactivité physique à l'école, qui associait actuellement plus de 1 700 écoles à travers le monde, a été mentionné comme une réussite. La Fédération était attachée à la question de l'intégrité du sport. Au cours de la conférence 2016 du World Sports Forum sur le thème « Durabilité, éthique et droits de l'homme dans le sport », un groupe spécifique avait examiné la question « la société civile et l'intégrité dans le sport ».

44. Le **Japon**, qui assistait à la session en qualité d'observateur, a présenté l'initiative « Le sport pour demain », projet qui resterait après les Jeux olympiques de Tokyo en 2020. Cette initiative visait à renforcer l'échange d'informations et la coopération entre les programmes relatifs à l'intégrité du sport, à l'éducation physique et à l'activité physique. Le représentant a rappelé les événements sportifs à venir : la Coupe du monde de rugby en 2019, les Jeux olympiques et

paralympiques en 2020 et les Jeux mondiaux des maîtres à Kansai en 2021. Le Gouvernement japonais organiserait un événement de lancement pour Tokyo 2020, le « Forum mondial sur le sport et la culture » en octobre 2016. Les ministres des sports du monde entier y étaient invités à traiter des questions du sport pour tous, du sport au service du développement et de la paix et de l'intégrité du sport. Le représentant du Japon a déclaré que son pays était heureux de participer à un examen par les pairs dans le cadre du projet de Directives relatives à l'éducation physique de qualité.

45. Le **Conseil de l'Europe** avait contribué à la lutte contre la discrimination et l'inégalité des sexes dans le sport grâce à l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2015)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. Cette recommandation portait sur la participation des femmes dans le sport, aux postes d'entraînement et de direction, ainsi que sur la lutte contre les stéréotypes. Le Conseil de l'Europe s'employait actuellement à élaborer des indicateurs pour mesurer les avancées dans la mise en œuvre de cette recommandation. S'agissant de la lutte contre la violence liée au sport, le Conseil de l'Europe a présenté sa Convention européenne sur la violence des spectateurs. En outre, les membres ont été informés d'un projet de coopération sur la protection des mineurs et des jeunes athlètes dans le sport, ainsi que sur l'élaboration d'une trousse à outils à l'intention des pays et des organisations sportives. Au sujet de l'éducation physique de qualité, le Conseil de l'Europe a présenté un travail sur la mise au point de méthodologies pour que l'entraînement sportif et l'enseignement de l'éducation physique puissent contribuer au développement de valeurs démocratiques telles que la tolérance et l'égalité entre les sexes. Le Conseil de l'Europe était attaché au thème de la bonne gouvernance des organisations sportives, ce qui constituerait le sujet principal de la réunion ministérielle qui se tiendrait le 29 novembre 2016 à Budapest. Des efforts considérables étaient désormais déployés pour assurer le suivi et la mise en œuvre de la Convention contre le dopage. Concernant l'intégrité du sport, le Conseil de l'Europe a rappelé sa Convention sur la manipulation de compétitions sportives (signée par 22 pays et ratifiée par deux pays – le nombre minimum de signataires pour son entrée en vigueur étant de cinq). Les membres ont alors été informés que la Convention était ouverte non seulement aux États membres du Conseil de l'Europe, mais aussi à tout pays intéressé.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : 6^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT (MINEPS VI)

46. La représentante de la Directrice générale a présenté le point en rappelant que lorsque le CIGEPS a décidé que MINEPS VI devrait être organisée « si possible » courant 2017 il avait pour objectif de soutenir et renforcer la dynamique du suivi de MINEPS V et de la Charte internationale révisée. Mme Al-Nashif a reconnu que l'organisation de la Conférence nécessitait des investissements importants en termes politiques, techniques et financiers et elle a remercié la Fédération de Russie d'avoir présenté le seul dossier de candidature complet pour accueillir la Conférence. Il a été rappelé que MINEPS VI devait être axée sur la mise en œuvre des politiques, en prêtant une attention particulière à la protection de l'intégrité du sport et à sa gouvernance. Pour que le suivi de la Déclaration et de la Charte soit efficace, il doit être harmonisé avec le cadre global du Programme à l'horizon 2030. Cette harmonisation sera indispensable pour assurer la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau des pays. Mme Al-Nashif a invité tous les membres à apporter leur soutien permanent aux préparatifs de MINEPS VI et a proposé de s'inspirer du modèle de MINEPS V qui a été une réussite et qui s'est appuyé sur une large participation des experts par le biais des groupes de travail et des réunions de préparation.

47. La **Fédération de Russie** a été invitée à présenter son offre d'accueil de MINEPS VI. La Russie reconnaît l'importance d'une activité physique régulière pour le développement économique et social et s'engage à coopérer à la création d'une plate-forme de partage d'expériences, de conseils techniques et de bonnes pratiques destinée aux organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le Ministère des sports est particulièrement attentif au développement des sports traditionnels, qui relèvent du patrimoine immatériel et qui sont des

marques de diversité culturelle et de tolérance, et l'encouragement au sein de la Communauté d'États indépendants. Chaque année, la Russie accueille de nombreuses manifestations sportives de niveau international. La ville de Kazan, capitale de la région du Tatarstan, a accueilli en 2013 l'Universiade d'été, en 2015 les Championnats mondiaux de natation ; elle accueillera en 2017 la Coupe des Confédérations de la FIFA et en 2018 plusieurs matchs de la Coupe du monde de la FIFA. On a annoncé qu'il était prévu que MINEPS VI se tienne du 14 au 16 juin 2017 à l'hôtel Korston. Consciente de l'accueil et du niveau élevé d'organisation exigés par MINEPS V, la Russie a confirmé son engagement à appliquer la Charte révisée, la Déclaration de Berlin et la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2014 sur « Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix ». MINEPS VI devrait fournir une orientation pratique et des ressources pour soutenir l'élaboration de programmes et de politiques pertinents, et ce faisant marquer une étape vers le passage des déclarations d'intention à l'action. MINEPS VI devrait déboucher sur une vision commune selon laquelle le sport devrait être affranchi de tout obstacle politique, géographique et social. La Fédération de Russie est prête à commencer à travailler sur un plan d'action qui devrait être approuvé lors de MINEPS VI. S'agissant du programme de la Conférence et de la préparation des documents finals, des experts siégeant au CCP ont été invités à offrir un soutien intellectuel et logistique.

48. Une vidéo sur la ville de Kazan a ensuite été visionnée. M. Vladimir Leonov, Ministre de la jeunesse et des sports de la République du Tatarstan (Fédération de Russie), a brièvement présenté la ville. Kazan, considérée comme la « troisième capitale » de la Russie et la « capitale des sports », est un centre majeur pour la logistique et les transports entre l'Europe et la Russie, et plus de 100 nationalités y cohabitent dans la paix et l'harmonie. Kazan a accueilli plusieurs manifestations sportives d'envergure mondiale et dans les prochaines années elle accueillera quelque 25 manifestations internationales de grande ampleur. Son aéroport international est considéré comme le meilleur aéroport régional de Russie, et la ville possède une large capacité d'hébergement pour l'accueil des participants à MINEPS VI.

49. Le Secrétariat a brièvement présenté la matrice préliminaire d'un cadre de suivi commun à la Déclaration de Berlin et à la Charte internationale révisée. L'une des difficultés de la phase de suivi est de combiner les thèmes et les domaines stratégiques par rapport à deux documents de référence distincts ainsi qu'à d'autres références internationales telles que le Programme à l'horizon 2030 et la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2014 sur « Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix ». Un premier découpage thématique inclut quatre grands domaines stratégiques : définir une vision globale ; fournir un accès inclusif et sûr ; favoriser le développement et la paix ; et protéger l'intégrité. Les principaux paramètres de suivi comprennent les normes ; les ressources (champions internationaux et régionaux, directives et outils de formation, et un ensemble de bonnes pratiques) ; la recherche (des sujets pertinents de recherche internationale doivent être définis) ; et le suivi et l'évaluation (indicateurs, outils d'auto-évaluation et indicateurs de référence). Le Secrétariat a invité les membres du CIGEPS à réagir à cette proposition et à finaliser le document en tant que feuille de route pour la préparation de MINEPS VI. (Voir à l'annexe A le document présentant le cadre de suivi préliminaire qui a été distribué pendant ce débat.)

50. L'Allemagne a félicité le Secrétariat pour l'efficacité dont il a fait preuve en préparant MINEPS VI et a aimablement offert de fournir à la Fédération de Russie toutes les informations utiles et pertinentes pour l'organisation de la Conférence. En ce qui concerne la « matrice de suivi », une première proposition a été de définir comme domaine stratégique « favoriser le développement durable et la paix ».

51. Le Danemark s'est joint à l'Allemagne en félicitant le Secrétariat pour le document élaboré, tout en exprimant ses regrets qu'il n'ait pas été distribué avant la réunion. On a souligné la nécessité pour le CIGEPS de coordonner son action avec celles d'autres institutions du système des Nations Unies sur des questions similaires, en vue de renforcer les synergies et d'éviter les initiatives empiétant les unes sur les autres et, dans le même esprit, on a demandé à l'UNESCO de coopérer avec des organismes régionaux.

52. L'Afrique du Sud a proposé une méthode « 4 x 4 x 4 », autrement dit de créer quatre groupes de travail correspondant aux quatre principaux domaines thématiques, afin de mettre au point un plan d'action efficace, assorti d'indicateurs clairs. Chaque groupe régional pourrait se concentrer sur un domaine thématique pendant une année, puis faire rapport sur ses activités et concentrer ses efforts sur un autre domaine l'année suivante. De la sorte, tous les domaines thématiques seraient abordés par tous les groupes régionaux dans les quatre ans précédant MINEPS VII, et chaque année il serait possible d'évaluer et d'améliorer l'efficacité du suivi.

53. La Turquie a pris la parole pour annoncer officiellement son offre d'accueillir la prochaine session extraordinaire du CIGEPS, pour la préparation de MINEPS VI, début 2017.

54. Au cours du débat sur la résolution relative à ce point de l'ordre du jour, le Danemark a demandé que le caractère volontaire et pratique du processus de suivi soit précisé. Le Délégué de l'Ukraine a exprimé des réserves et s'est abstenu.

RÉSOLUTION CIGEPS/2016/2

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document [CIGEPS/2016/Doc.3](#),
2. *Exprime sa gratitude* à la Fédération de Russie pour sa proposition d'accueillir MINEPS VI ;
3. *Appuie* le processus préparatoire et le champ programmatique de MINEPS VI tels que décrits dans le document CIGEPS/2016/Doc.3, notamment l'accent mis sur la fourniture de conseils pratiques et de ressources, et *souligne* l'importance du caractère volontaire du processus de suivi ;
4. *Approuve* le principe de tenir une session extraordinaire du CIGEPS et du Conseil consultatif permanent, au plus tard en mars 2017, en vue de finaliser les recommandations du document final de MINEPS VI ;
5. *Invite* les États membres et les partenaires de l'UNESCO, notamment les membres du Conseil consultatif permanent du CIGEPS, à fournir un appui financier et en nature au processus préparatoire de MINEPS VI.

55. Avant de présenter le point 6, Mme Al-Nashif a accueilli à la séance le **Champion de l'UNESCO pour le sport Sergey Bubka** et remercié le Vice-Président de l'Ukraine d'avoir rendu possible la participation de M. Bubka. Mme Al-Nashif a rappelé l'engagement de M. Bubka, qui est également membre du CIO depuis 1999, en faveur du partage des valeurs morales du sport, en particulier la lutte contre le dopage. M. Bubka a exprimé son engagement à rendre au monde du sport tout ce qu'il lui a donné par le passé. Honoré par sa nomination en 2013 au titre de Champion de l'UNESCO pour le sport, M. Bubka s'attache à promouvoir les valeurs olympiques du sport pour changer la vie des enfants et des jeunes partout dans le monde. Il a cité les activités du COI de promotion des programmes de lutte contre les modes de vie sédentaires chez les jeunes et souligné le pouvoir que possède le sport de créer un sentiment d'unité que symbolisent les Jeux olympiques de la jeunesse. Pour proposer aux enfants des modèles de vie sains, Sergey Bubka a souligné l'importance des champions et des activités menées par l'Ukraine en vue de réunir des champions nationaux et des enfants. M. Bubka a salué l'engagement du CIGEPS dans la lutte pour un sport propre et s'est déclaré prêt à poursuivre sa collaboration avec le Comité.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : ADHÉSION AU CONSEIL CONSULTATIF PERMANENT

56. Le Président, M. Oosthuizen, a présenté le point 6 de l'ordre du jour relatif à l'adhésion au Conseil consultatif permanent. Il a fait savoir qu'après l'élaboration du document de travail correspondant, [CIGEPS/2016/Doc.4](#), le Secrétariat avait reçu des demandes d'adhésion au

Conseil consultatif permanent de deux autres ONG : Women Sport International et UniWorldAthletes. Avec les trois autres organisations mentionnées dans le document 4, cela porte à cinq le nombre des candidatures au CCP.

57. La représentante de la Directrice générale a de nouveau salué la valeur ajoutée apportée par les nouveaux membres au cours des dernières années pour le travail accompli par le Conseil consultatif permanent et le CIGEPS. Elle a souligné le rôle des membres du CCP, qui ont offert une interface directe avec les États membres du CIGEPS. L'élargissement du Conseil consultatif permanent a été salué comme la traduction d'une diversification du programme des politiques relatives au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique, qui doit englober la santé, l'éducation, l'inclusion sociale, l'urbanisme, etc. Cet élargissement est également appelé à jouer un rôle central pour l'élaboration du document final de MINEPS VI, lequel peut traduire un large consensus d'experts et ainsi constituer une référence et une ressource fiable pour les pouvoirs publics du sport et leurs partenaires stratégiques. La représentante de la Directrice générale a prévenu que l'augmentation du nombre de membres du CCP pouvait entraîner des problèmes de capacité et de gouvernance. Elle a cependant ajouté qu'on n'avait pas encore atteint un point critique et a rappelé les propositions d'accroître le rapport coût-efficacité et les contributions volontaires figurant dans le document CIGEPS/2016/Doc.4, dans le but d'empêcher qu'une telle situation critique ne survienne.

58. Avant d'ouvrir le débat, le Président a invité les cinq candidats à se présenter en quelques mots. Le **Commonwealth** s'est présenté comme un organe intergouvernemental de 53 États membres qui traite de nombreux domaines parmi lesquels le sport tient une place importante. Il fournit une assistance technique pour le renforcement des politiques et stratégies nationales du sport afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement nationaux par le sport ; il est axé sur des programmes décentralisés au profit de bénéficiaires ciblés ; et surtout, il adopte une approche factuelle qui inclut un suivi et une évaluation solides. Les publications intitulées *Sport for Development and Peace and the 2030 Agenda for Sustainable Development: Commonwealth Analysis Report* et *Commonwealth consensus on issues affecting the integrity of sport* ont été présentées comme le fruit de cette approche factuelle et comme un moyen d'analyser les activités nationales et régionales en termes de durabilité.

59. Le **Conseil de l'Europe** s'est présenté comme une organisation intergouvernementale fondée sur des valeurs, qui compte 49 États membres du continent européen et qui contribue depuis trente ans aux politiques du sport dans le cadre de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES). Ses priorités sont la promotion de la diversité dans et par le sport ainsi que la défense de l'intégrité et la lutte contre la corruption et le trucage des matches (Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives de 2014). En plus de cette Convention, le Conseil de l'Europe agit contre les aspects négatifs du sport par le biais de la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football et de la Convention contre le dopage. Il a été souligné que ces deux conventions disposaient de leurs propres organes de surveillance. Le Conseil de l'Europe organise tous les deux ans une conférence des ministres des sports et a une longue histoire de coopération avec l'UNESCO, notamment par le biais d'un mémorandum d'accord institutionnel et du statut d'observateur dont il bénéficie à la Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO. Cette collaboration avec l'UNESCO a récemment été redynamisée à l'occasion de MINEPS V, axée sur la question de l'intégrité. On a souligné la nécessité d'assurer la coordination entre les organisations intergouvernementales du sport ainsi que de partager les bonnes pratiques. Le Conseil de l'Europe a mis en avant son expertise du suivi des politiques liées au sport comme un atout pour aider le CIGEPS à définir des indicateurs dans ce domaine.

60. La **Swiss Academy for Development** est une fondation caritative créée en 1999. Centre d'excellence pour le sport et le jeu, elle s'est fixé pour objectif de changer la vie des enfants et des jeunes défavorisés et marginalisés en leur permettant de devenir des citoyens engagés, sains, éduqués et dotés d'un emploi. Ses principaux domaines d'intervention sont donc la santé, l'éducation, l'emploi, et le sport comme catalyseur pour la réalisation d'objectifs connexes. La

Swiss Academy for Development travaille aussi au renforcement des capacités, en offrant des services de suivi et d'évaluation ainsi que de recherche appliquée, c'est la raison pour laquelle elle occupe une place particulière entre la pratique et le milieu universitaire. Elle opère principalement par le biais d'une application et plate-forme internationale de connaissances, accessible à l'adresse www.sportanddev.org, qui réunit plus de 600 organisations diverses.

61. **UniWorldAthletes** est l'association mondiale des sportifs professionnels et fait partie d'UniGlobalUnion. Elle réunit 85 000 athlètes affiliés à plus de 100 associations de joueurs dans le monde. Son Conseil exécutif compte parmi ses membres quelques-unes des figures les plus éminentes de la représentation des athlètes des principaux continents. Ses membres entretiennent des relations bien établies avec des gouvernements, des fédérations, des ligues et des clubs de leurs disciplines sportives respectives aux niveaux mondial, régional et national. Elle s'est fixé pour mission de plaider pour la reconnaissance, la protection et la promotion des droits des athlètes ; d'obtenir des avancées sur les questions qui intéressent l'ensemble des athlètes dans le monde ; d'organiser et de promouvoir la représentation collective des athlètes ; et de favoriser le rôle de ceux-ci dans la direction du sport et dans la contribution positive du sport à la société. Ses activités consistent à promouvoir les normes les plus exigeantes de gouvernance du sport (en particulier le rôle des athlètes dans la bonne gouvernance) ; à défendre l'intégrité du sport ; à promouvoir la sécurité des athlètes ; à améliorer l'éducation, le développement et le bien-être des athlètes ; et à organiser et autonomiser les athlètes. UniWorldAthletes affirme pouvoir apporter au CCP le point de vue des athlètes, notamment en ce qui concerne l'autonomisation et l'éducation des athlètes, la communication et la mobilisation avec la participation des athlètes, ainsi que le partage des bonnes pratiques et des outils de mesure de leur efficacité.

62. **WomenSport International** est une organisation non gouvernementale créée en 1994 qui se consacre au plaidoyer en faveur des femmes, pour que le sport et l'éducation physique reçoivent l'attention et bénéficient de la priorité qu'ils méritent dans la vie des femmes et des filles. Son action repose sur les travaux de recherche d'experts et elle est menée en collaboration étroite avec toutes les autres organisations de femmes (le Groupe de travail international sur les femmes et le sport, la fondation WomenSport, etc.). En tant qu'organisation faîtière internationale, elle a pour mission de multiplier les opportunités et les changements positifs en faveur des filles et de femmes à tous les niveaux d'engagement. Ses fonctions consistent à recenser et promouvoir les questions essentielles ; jouer un rôle de groupe international de plaidoyer ; fournir un appui aux groupes et aux particuliers œuvrant à favoriser un changement positif ; produire et diffuser des supports éducatifs sur l'amélioration de la vie des filles et des femmes par l'éducation physique ; travailler avec des organes internationaux de gouvernance du sport et d'autres organisations en vue d'encourager le plus haut niveau de participation des femmes et des filles dans le sport ; et jouer un rôle de centre d'échange d'informations, d'idées et de bonnes pratiques. La coopération fructueuse avec l'UNESCO et la révision de la Charte ont été rappelées. Tous les ans, l'organisation organise une session parallèle pendant la réunion de la Commission de la condition de la femme (CCF) pour susciter davantage d'attention sur des questions urgentes. WomenSport International est prête à apporter au CCP son expertise, ses conseils de haut niveau et son assistance technique dans le domaine de l'activité physique pour les filles et les femmes.

63. La représentante de la Directrice générale – se rapportant au document CIGEPS/2016/Doc.4, qui traite de la pertinence pour le CIGEPS de l'adhésion au CCP du Conseil de l'Europe, du Commonwealth et de la Swiss Academy for Development – a déclaré qu'elle soutenait également les deux candidatures reçues après la publication du présent document. Pour elle, l'avis, le point de vue et les compétences des athlètes pourraient apporter une précieuse expertise aux travaux du CIGEPS, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de l'intégrité du sport. Quant à la fondation WomenSport International, elle œuvre pour l'égalité des genres, qui est l'une des deux priorités institutionnelles de l'UNESCO.

64. La résolution relative à ce point de l'ordre du jour, telle qu'amendée pour prendre en compte la candidature d'UniWorldAthletes et de WomenSport International, a été adoptée par consensus.

RÉSOLUTION CIGEPS/2016/3

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Ayant examiné* le document [CIGEPS/2016/Doc.4](#),
2. *Réaffirmant* la mission de conseil, le soutien technique et l'expertise du Conseil consultatif permanent (CCP) du CIGEPS,
3. *Ayant à l'esprit* la nécessité de veiller à ce que les membres renouvelables du CCP possèdent les compétences appropriées et démontrent un engagement réel pour les missions du CCP,
4. *Prenant acte* de la demande d'admission en tant que membre de son Conseil consultatif permanent présentée par UniWorldAthletes et WomenSport International,
5. *Appuie* la pertinence de l'adhésion au CCP du Commonwealth, du Conseil de l'Europe et de la Swiss Academy for Development ;
6. *Approuve* l'admission du Commonwealth, du Conseil de l'Europe, de la Swiss Academy for Development, d'UniWorldAthletes et de WomenSport International en tant que membres renouvelables de son Conseil consultatif permanent, sous réserve de conformité avec les critères régissant la composition du CCP énoncés dans le document [CIGEPS/2012/2](#), et l'évaluation par le Secrétariat de l'éligibilité du Commonwealth, du Conseil de l'Europe et de la Swiss Academy for Development à participer au Conseil consultatif permanent ;
7. *Décide* de renouveler, pour une période de quatre ans, l'adhésion au CCP de tous les membres renouvelables, à l'exception de Havas Sports and Entertainment ;
8. *Invite* les membres du CCP à étudier la possibilité de verser des contributions volontaires et régulières au Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS), afin de faciliter l'organisation des sessions du CCP et de garantir un suivi efficace des relations formelles entre le Secrétariat et les membres du CCP ;
9. *Décide* d'amender l'article 5 du règlement intérieur du CCP, tel qu'approuvé par la [Résolution 2011/3](#) du CIGEPS, comme suit :

Article 5 – Langues

L'anglais et le français sont les langues de travail du Conseil lorsque ses sessions se tiennent conjointement avec celles du CIGEPS. Lorsque ses sessions se tiennent séparément de celles du CIGEPS, elles peuvent être tenues en langue anglaise seulement.

65. Après l'adoption de la résolution, le Congo a pris la parole pour exprimer sa profonde gratitude aux membres du CCP pour leur travail et s'est engagé à verser une contribution financière au Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS).

66. Avant de passer au point 7 de l'ordre du jour, le Président a invité le Brésil à faire une brève **présentation des Jeux olympiques et paralympiques d'été 2016**. Les délégués ont été informés de l'état d'avancement des installations sportives destinées aux jeux : le Parc olympique de Deodoro, le Parc olympique de Barra, le Réseau national d'athlétisme, le Complexe multisports, le Centre paralympique, les nouveaux équipements et appareils d'initiation au sport, ainsi que les installations de préparation des athlètes et d'entraînement de haut niveau.

67. Le Président a alors accueilli **Lord Sebastian Coe, Président de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, IAAF**, à la séance et l'a invité à prendre la parole. Lord Coe a félicité la délégation du Brésil pour sa présentation et salué leur participation à l'organisation des jeux. Il a souligné l'importance des retombées de l'événement, qui doivent être tangibles et palpables pour les populations locales. Il a remercié l'UNESCO pour le prix du Fair-Play 2015. Il a soutenu avec vigueur la création par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme d'alliances stratégiques cohérentes avec d'autres organisations en vue d'élaborer de futures politiques, notamment dans le domaine de l'éducation. La Commission des athlètes de l'Association s'emploie à transmettre aux jeunes des valeurs et à leur faire prendre conscience des opportunités que le sport peut offrir. Cette action est d'autant plus utile que les organisations sportives inspirent de moins en moins confiance. Pour conclure, Lord Coe a confirmé l'engagement de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme à coopérer avec le CIGEPS.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : GOUVERNANCE DU CIGEPS

68. Le Secrétariat a présenté le [Rapport 197 EX/28.INF Rev.](#), adopté par le Conseil exécutif à sa 197^e session, qui présente les conclusions du Rapport d'audit du Commissaire aux comptes sur la gouvernance de l'UNESCO et des fonds, programmes et entités rattachés. Le Conseil exécutif, par ses décisions [197 EX/28](#) et [44](#), a recommandé à la Conférence générale de créer un groupe de travail sur la gouvernance et les procédures et méthodes de travail. La Conférence générale a décidé, à sa 38^e session, de créer un groupe de travail à composition non limitée, qui s'est récemment réuni à l'UNESCO, en vue de définir les règles de procédure et les méthodes de travail (cf. [résolution 38 C/101](#)). Au paragraphe 5 de la résolution 38 C/101, la Conférence générale invite « tous les programmes intergouvernementaux, comités et organes des conventions à inscrire à leur ordre du jour, si possible en 2016, un point relatif au suivi des recommandations du rapport du Commissaire aux comptes reproduit dans le document 38 C/23, à prendre des mesures concrètes pour améliorer leur gouvernance, et à rendre compte des propositions qu'ils auront formulées au président du groupe de travail à composition non limitée ». Le Rapport étant très long, le Secrétariat a proposé que le nouveau Président et les vice-présidents soient chargés d'analyser ces questions en temps voulu et d'en rendre compte au groupe de travail à composition non limitée au nom du CIGEPS. Le Secrétariat a ensuite présenté la note intitulée « Rapport d'audit – La gouvernance de l'UNESCO et des fonds, programmes et entités rattachés », dans laquelle le Secrétariat a résumé les principales conclusions de la version intégrale du rapport du Commissaire aux comptes et les éléments intéressant le CIGEPS. L'analyse préliminaire du Secrétariat montre que le CIGEPS est très peu coûteux. Il a été souligné que le coût de la session ordinaire 2016 du CIGEPS et de sa réunion conjointe avec le Conseil consultatif permanent (interprétation, traduction, assistance temporaire, frais de voyage et d'hébergement du Secrétariat, etc.) a été entièrement pris en charge par Monaco. Mme Al-Nashif a pris la parole pour indiquer que l'analyse de la gouvernance du CIGEPS ne devait pas mettre l'accent uniquement sur le rapport coût-efficacité mais devait couvrir aussi la transparence et l'obligation redditionnelle. Elle a aussi exprimé le souhait que le CIGEPS fasse partie des premiers organismes intergouvernementaux à faire rapport au groupe de travail à composition non limitée.

69. Après de nouveaux éclaircissements du Secrétariat sur le processus d'examen de la gouvernance de l'UNESCO, la résolution ci-dessous a été adoptée par consensus :

RÉSOLUTION CIGEPS/2016/4

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport,

1. *Prenant note* de la présentation, par le Secrétariat, du Rapport d'audit du Commissaire aux comptes sur la gouvernance de l'UNESCO et des fonds, programmes et entités rattachés, conformément aux documents [38 C/23](#) et [197 EX/28.INF Rev.](#) et à la résolution [38 C/101](#) intitulée « Gouvernance, procédures et méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO » ;

2. *Remercie* le Président sortant du CIGEPS (Cuba) et le Secrétariat de leur contribution au Rapport d'audit ;
3. *Prie* le Président et le Bureau du CIGEPS d'analyser les recommandations du Rapport d'audit du Commissaire aux comptes et de rendre compte de leurs propositions au Président du groupe de travail à composition non limitée sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO, ainsi qu'à la session extraordinaire du CIGEPS en 2017.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

70. Le Président a invité **M. Gilles Tonelli, Conseiller du gouvernement pour les relations extérieures de la Principauté de Monaco**, à prendre la parole. M. Tonelli a félicité M. Oosthuizen de son élection et de la façon exemplaire dont il a présidé la séance. Il a également salué le travail fructueux des membres du CIGEPS et du CCP et a remercié les membres du Secrétariat pour leur professionnalisme et leur dévouement dans la préparation de cette session, ainsi que pour l'esprit de coopération dont ils ont fait montre à l'égard de la Principauté et du Comité olympique de Monaco. En ce qui concerne MINEPS VI, il a déclaré que tout devait être mis en œuvre pour appliquer la Déclaration de Berlin et la Charte, établissant un cadre de développement clair et efficace, conforme aux ODD. Il a rappelé la détermination de Monaco à encourager les valeurs pluridimensionnelles du sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix, comme énoncé dans la résolution 69/6 de l'Assemblée générale des Nations Unies, que Monaco appuie avec force.

71. Mme Al-Nashif a renouvelé ses remerciements à la Principauté de Monaco pour son hospitalité et pour incarner l'engagement en faveur des valeurs du développement durable et du sport. Elle a salué la présence des dignitaires qui ont enrichi la session par leur témoignage, signe que l'activité du CIGEPS n'est pas théorique mais a des effets réels sur la vie des athlètes, des jeunes et de la société dans son ensemble. Remerciant tous les participants de leur contribution active aux délibérations de la session, elle a confirmé la résolution du Secrétariat à améliorer sans cesse son efficacité et à continuer d'honorer la confiance que les membres du CIGEPS placent en lui.

72. Dans ses observations finales, le Président du CIGEPS a remercié tous les bénévoles, les interprètes et le personnel technique, qui ont assuré des conditions de travail parfaites pour la session. M. Oosthuizen a confirmé la volonté de l'Afrique du Sud de présider le CIGEPS au mieux de ses capacités. Il a souligné combien il était important de traduire les délibérations et stratégies en actions bien définies, en faisant aux gouvernements la démonstration concrète de l'impact du sport sur l'ensemble de la société. Appelant les membres du CIGEPS à contribuer aux préparatifs de MINEPS VI, il les a invités à mettre l'accent sur la méthodologie et a affirmé qu'il était essentiel d'échanger les bonnes pratiques.

73. Tous les participants se sont rassemblés pour une photo de groupe en vue de la campagne « Carte blanche » de Peace and Sport, initiative symbolique visant à célébrer la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS CIGEPS/CCP (26-27 février 2016)

États membres			
Pays	Nom	Fonction	Courriel
Danemark	M. Martin Holmlund LAUESEN	Conseiller spécial, Ministère de la culture	mhl@kum.dk
Allemagne	M. Eckhard NEUBAUER	Ministère fédéral de l'intérieur	Eckhard.Neubauer@bmi .bund.de
	M. Jens STRECKERT	Délégation permanente de l'Allemagne auprès de l'UNESCO	pol-2- unes@pari.diplo.de
Turquie (Vice-Président, groupe I)	M. Haydar DEMIREL	Chef du Groupe de suivi sur l'éducation physique et le sport – Commission nationale turque pour l'UNESCO	haydar.demirel@hacette pe.edu.tr
Azerbaïdjan	Mme Matanat MAMMADOVA	Première conseillère, Département des relations internationales, Ministère de la jeunesse et des sports	m.mammadova2012@y andex.com
Fédération de Russie	M. Pavel KOLOBKOV	Ministre adjoint des sports de la Fédération de Russie	kolobkov@minsport.gov. ru
	M. Vladimir LEONOV	Ministre de la jeunesse et des sports de la République du Tatarstan	Vladimir.Leonov@tatar.r u
	Mme Nataliya KOZLOVA	Chef du Département des relations internationales – Université de Kazan	n.kozlova@dspkazan.co m
	M. Artem YAKUBOV	Chef de la Division de la coopération internationale au Ministère des sports	artemyakubov@yandex. ru
Ukraine (Vice-Président, groupe II)	M. Mykola MOVCHAN	Ministre adjoint de la jeunesse et des sports	mykola_movchan@msm s.gov.ua; nmovchan@ukr.net; mykolamovchan18@gm ail.com
Brésil	S. E. Renan Leite PAES-BARRETO	Ambassadeur – Chef de la Direction des affaires internationales au Ministère des sports	renan.barreto@itamarat y.gov.br

	Prof. José Roberto GNECCO	Conseiller au Ministère des sports	joseroberto.gnecco@apo.gov.br
Colombie (Vice-Présidente, groupe III)	Mme Clemencia ANAYA MAYA	Conseillère en relations internationales, Coldeportes	Clemencia.anaya@olimpismo.org
Indonésie	M. Ramadansyah HASAN	Conseiller, Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'UNESCO	dl.indonesia@unesco-delegations.org
	M. Adi NURYANTO	Responsable, Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'UNESCO	adinuryanto@yahoo.com
	Dr Arifin, MM	Assistant chargé de la gestion de l'éducation sportive	
	Dr Jenal ARIPIN	Chef de la Division de l'éducation sportive élémentaire	
	M. Syukron JAMAL	Assistant chargé du personnel spécialisé au Ministère de la jeunesse et des sports, Division des sports	
	Mme Erlita Sitti MAZITAS	Assistante chargée de la gestion de l'éducation sportive	
Iran, République islamique d' (Vice-Président, groupe IV)	M. Morteza HAMISSI	Délégué permanent adjoint de la République islamique d'Iran auprès de l'UNESCO	hamissimorteza@yahoo.fr
Malaisie	M. Kumaran NADARAJA	Secrétaire adjoint principal – Ministère de la jeunesse et des sports	nkumaran@kbs.gov.my
Congo	M. Aloyse DISSISSA	Directeur général pour l'éducation physique et le sport à l'école et à l'université	diss_aloyse@yahoo.fr
Madagascar	M. Patrice RANAIVOISON	Directeur général de l'Académie nationale des sports	ranavospdhnation@hotmail.fr
	M. Robert RANDRIANIRINA HERIHAIJAINA	Directeur du Cabinet du Ministère de la jeunesse et des sports	depiotehaja@yahoo.fr
Afrique du Sud (Président, groupe V)	M. Gert OOSTHUIZEN	Ministre adjoint des sports	GertO@srsa.gov.za
	M. Enrico PETERS	Directeur du Cabinet du Ministère des sports	enrico@srsa.gov.za

	M. Bernardus VAN DER SPUY	Directeur du Département de l'appui stratégique et exécutif au Ministère des sports	bernardus@srsa.gov.za
Oman (Sultanat d') (Vice-Président, groupe V(b))	M. Hisham ALSINANI	Directeur général adjoint pour la santé et les sports au Ministère des sports	Hishamdr433@hotmail.com
Qatar	M. Abdulrahman AL-DOSARI	Directeur du Département des affaires sportives au Ministère de la culture et des sports	aaldosari@moys.gov.qa
CCP			
Organisation	Nom	Fonction	Courriel
UN OSDP	M. Eric DIENES	Chargé de liaison	dienes@un.org
COI	Mme Katia MASCAGNI	Responsable principale Département de la coopération internationale et du développement	katia.mascagni@olympic.org
CIEPSS	M. Detlef DUMON	Directeur exécutif	ddumon@icsspe.org
OMS	M. Temo WAQANIVALU	Chef d'équipe, Unité de surveillance et prévention basée sur la population, Département de prévention des maladies non transmissibles (PND)	waganivalut@who.int
AMA	Mme Anne JANSEN	Responsable principale Relations avec les gouvernements et conformité	Anne.Jansen@wada-ama.org
	M. Anthony CUNNINGHAM	Responsable de l'éducation	Tony.cunningham@wada-ama.org
ACNO	M. Thomas A. Ganda SITHOLE	Membre du Comité exécutif	sithole@gmail.com
IAAF	Lord Sebastian COE	Président	
	M. Jean GRACIA	PDG par intérim/ Secrétaire général	jean.gracia@iaaf.org

TAFISA	M. Wolfgang BAUMANN	Secrétaire général	baumann@tafisa.net
Comité international pour le Fair-Play	Mme Lilla Zsofia ADAM	Conseillère spéciale pour les programmes d'éducation et de JOJ	cifp@fairplayinternational.org
GIEC	M. Alexandre MESTRE	Membre du Bureau	alexandremestre@hotmail.com
FINA	M. Julio Cesar MAGLIONE	Président	cou@cou.org.uy
	Mme Magalli MARPAUD	Coordonnateur de projet	swimforall@fina.org
FISU	M. Kolë GJELOSHAJ	Directeur du Service d'éducation	k.gjeloshaj@fisunet.net
WFSGI	Mme Stefanie BURKERT	Responsable principale pour les affaires extérieures et la stratégie	sburkert@wfsqi.org
GTI	Mme Game Gothle Gynneth MOTHIBI	Secrétaire générale	gamemothibi@iwg-gti.org
	Mme Iris VLACHOUTSIKOS	Directrice des relations internationales et des opérations sur le terrain	iv@peace-sport.org
	Mme Pauline JOHANET	Chef des relations extérieures	pj@peace-sport.org
Observateurs			
Pays/ Organisation	Nom	Fonction	Courriel
Royaume de Belgique	M. François TRICARICO	Attaché Ministère – Secrétariat général Direction des Relations internationales Fédération Wallonie-Bruxelles	francois.tricarico@cfwb.be
Cuba	M. Arnaldo FUXA	Président sortant du CIGEPS	arfuxa@inder.cu
Japon	M. Tetsuya KIMURA	Directeur général, Agence japonaise des sports	ayako-ito@mext.go.jp
	Mme Rena HIRAKAWA	Directrice adjointe, Division des Jeux olympiques et paralympiques, Agence japonaise des sports	r-hirakawa@mext.go.jp

	M. Nono KEISHI	Premier secrétaire, Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO	k.nono.jp@unesco-delegations.org
Principauté de Monaco	M. Gilles TONELLI	Conseiller de Gouvernement pour les relations extérieures de la Principauté de Monaco	
	S. E. Mme Yvette LAMBIN-BERTI	Ambassadeur de la Principauté de Monaco auprès de l'UNESCO	dl.monaco@unesco-delegations.org
	M. Jean-Philippe VINCI	Conseiller	jvinci@gouv.mc
	M. Mathias RAYMOND	Athlète olympique, Représentant du Comité olympique de Monaco	
	Mme Liana TCHOVELIDZE	Consultante	l.tchovelidze@unesco-delegations.org
Conseil de l'Europe	M. Stanislas FROSSARD	Secrétaire exécutif de l'APES	stanislas.frossard@coe.int
Commonwealth	M. Oliver DUDFIELD	Chef de l'unité du sport au service du développement et de la paix (SDP) – Division de la jeunesse	o.dudfield@commonwealth.int
Académie suisse pour le développement	M. Marc PROBST	Directeur exécutif	probst@SAD.ch
UNI World Athletes	M. Brendan Hughes SCHWAB	Chef de département	brendan.schwab@uniglobalunion.org
WomenSport International (WSI)	Mme Stiliani CHRONI	Présidente	stiliani.chroni@hihm.no

Secrétariat UNESCO			
Organisation	Nom	Fonction	Courriel
UNESCO	Mme Nada AL-NASHIF	Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines	n.al-nashif@unesco.org
UNESCO	M. Alexander SCHISCHLIK	Section de la jeunesse et des sports	a.schischlik@unesco.org
UNESCO	M. Philipp MÜLLER- WIRTH	Responsable des sports	p.muller- wirth@unesco.org
UNESCO	Mme Manon LEROY	Consultant	m.leroy@unesco.org
UNESCO	Mme Elena LICHERI	Consultant	e.licheri@unesco.org